

M. MOKRI

LE FOYER KURDE



Extrait de *L'Ethnographie*
Revue de la Société d'Ethnographie de Paris
Année 1961

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN, PARIS (VI^e)
1961

39 MOK

Institut kurde de Paris

LE FOYER KURDE

par Moh. MOKRI



- I. — Feu sacré et pyrée.
- II. — Foyer primitif, lieu où brûle le feu, installation du feu.
- III. — Korsi.
- IV. — Permanence du feu : Continuité de la famille.
- V. — Pouvoir magique des cendres ; odjâq et domaine familial.
- VI. — Sédentarisme.
- VII. — Habitat sédentaire.
- VIII. — Milieu familial.



I. — FEU SACRÉ ET PYRÉE.

Sans pouvoir remonter à la préhistoire de la société kurde, membre de la grande société iranienne, cependant, à travers certaines caractéristiques du mode de vie qui nous apparaissent encore, nous décelons les affinités étroites existant entre les différents groupes du monde iranien. C'est d'ailleurs à partir du milieu social et religieux traditionnel que l'aristocratie et la féodalité, répandues dans les différentes provinces, ont pris leur essor.

L'institution du feu familial, et sa rénovation après des réformes d'ordre social et religieux, a réuni tous les membres de la famille autour d'un seul et même foyer dont le caractère de sacralité demeure.

C'est là un élément central de la cellule familiale, dont l'origine est sans doute le feu du clan. Il ne représenterait qu'un progrès dû à l'évolution de la famille, à son individualisation par rapport au clan.

A l'époque sassanide apparaissent déjà en dehors des grands feux communautaires, tels que le feu de Varahrân (1) et les trois grands feux Atūr-burzinmetr, Atūr-goshansab et Atūr-farnbag (2), des feux propres à une seule famille à propos desquels il existe une jurisprudence assez abondante (3).

(1) Pour le feu de *Varahrân* ou *Bahrâm* voir : Darmesteter, *Zend-Avesta*, vol. I, p. LIX, LX (Paris, nouvelle édition, 1960) ; Spiegel, *Avesta*, t. II, LXXI.

(2) Pour les trois autres feux voir notamment : *Zand-Akūshī* Iranian or Greater Bundahishn. Ed. B. T. Anklesaria. Bombay, 1956. ch. XVIII.

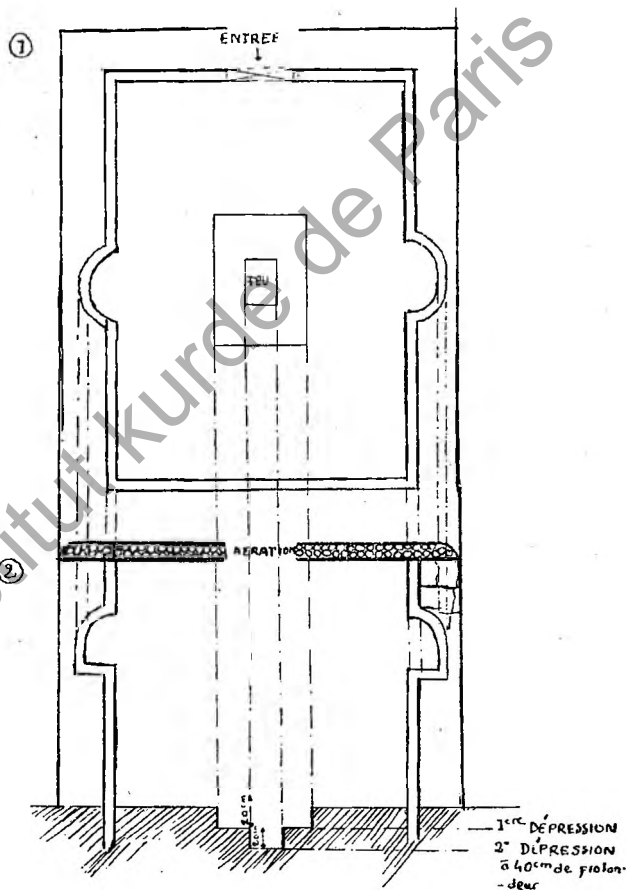
(3) Contenu dans le *Mātīgān-i Hazār-dāstīstān* (en langue pahlavi) ou « Recueil des Mille décisions juridiques », un des documents les plus importants qui nous soit parvenu de l'Iran préislamique. Le R. P. de Menasce, Professeur à l'École pratique des Hautes Etudes, prépare un recueil de tous les textes anciens relatifs aux Feux.

410-03

Certainement, ce feu ne représenterait pas seulement une source de chaleur primitivement nécessaire à la vie domestique, mais encore et surtout un symbole concrétisant une force suprême ; c'est de là que viendraient sa grande importance et sa signification dans le Mazdéisme, la religion de l'ancien Iran.

L'habitat et les modes de construction des maisons et des chaumières kurdes révèlent ça et là, dans les villages non touchés par l'urbanisme moderne, certaines particularités de ce feu familial dont le souvenir existe encore.

Dans les types d'habitation qui nous ont semblé les plus caractéristiques et originaux dans leur archaïsme, apparaît une seule chambre carrée ou souvent rectangulaire. On y entre par une porte unique et



① PLAN ② COUPE

CHAUMIERE KURDE
(TYPE ARCHAÏQUE DES VILLAGES)

parfois, à droite ou à gauche du fond de cette pièce, une petite fenêtre est pratiquée juste sous le plafond. Cette pièce comprend en son centre une dépression proportionnelle à l'architecture de la chambre, chacun de ses côtés étant contenu trois fois dans la face correspondante de la chambre. Au centre de cette dépression, dont la profondeur n'excède pas 20 cm, se trouve le foyer alimenté par du bois et différents débris végétaux. L'intérêt de cette dépression, qui sépare le feu des parties de la chambre dans lesquelles se tiennent les membres de la famille, semble à première vue être surtout d'ordre technique : protéger la chambre des flammes, des étincelles et retenir les cendres. Mais c'est probablement sa signification sacrée qui est à l'origine de son plan ; en effet, le foyer représente un véritable petit autel que la famille honore et respecte en se tenant à une certaine distance de lui.

Si les réformes religieuses et sociales ont privé ce foyer de son sens sacré réservé à d'autres établissements communautaires, le seul emploi domestique qui lui a été laissé n'efface pas pourtant ce souvenir sacré décelable dans l'architecture générale.

Les fumées sortent par une ouverture percée dans le toit juste au-dessus du foyer, et qu'on appelle *konā-wādja* dans le Sanandadj et *rōcēn* (pers : rawzan) dans l'Ūbatū (1). Elle sert de cheminée.

C'est autour de ce foyer au bord de la dépression que s'assemblent les membres de la famille et les invités ou amis qui viennent former avec eux des assemblées au cours desquelles ils bavardent et écoutent les hauts-faits de leur pays, racontés par les vieillards, ou le chant des épopées. C'est un mode d'habitat archaïque, mais déjà sédentaire, qui témoigne d'un certain degré de civilisation. Les différents travaux ménagers et la préparation artisanale des produits laitiers par les femmes s'effectuent à l'intérieur de l'habitation. C'est aussi dans cette chambre à deux ouvertures que les parents et les enfants passent la nuit, les premiers au fond de la pièce, les seconds, à partir d'un certain âge, sur les côtés du foyer. En été pourtant, à cause de l'aération insuffisante de la chambre, ils dorment le soir sur la terrasse. Parfois même ils vivent en cette saison dans les tentes dressées en pleine campagne, comme les tribus transhumantes.

Cette forme d'habitat simple est le propre des classes paysannes les plus modestes. Les maisons bourgeoises de la campagne sont composées de plusieurs pièces auxquelles s'ajoutent en général des dépendances, telles que étables, écuries, bergeries et hangars qui abritent les provisions. Quant aux combustibles, branchages ou excréments de vaches et de moutons, on les sèche et on les entasse devant la maison.

(1) On retrouve une telle ouverture percée dans le toit un peu partout en Iran, surtout dans les habitations rurales, et les voûtes des bazars ou des hammams (bains). Dans le Gonabad, région de l'est de l'Iran, qui fait partie de la province de Khorassan, ces percées dans les voûtes portent le nom de *khūl*.

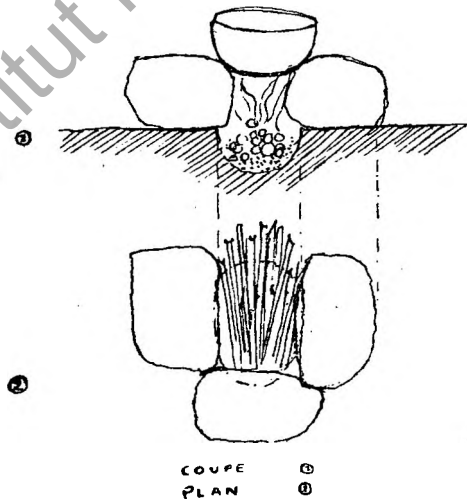
Pourtant, de jour en jour, l'évolution de la famille et son progrès amènent un exode continu des paysans vers les villes où l'installation matérielle de la famille diffère sensiblement. Mais là aussi on retrouve les caractères distinctifs des modes de vie bourgeois et populaires.

II. — FOYER PRIMITIF ; LIEU OU BRÛLE LE FEU ;
INSTALLATION DU FEU.

Le foyer lui-même, *āwerg* (lieu où brûle le feu) (1) ou *Kuānī* (2) dans sa forme la plus primitive (3), tel qu'il est installé en plein air ou parfois dans les campements, est fait de deux pierres à peu près carrées, que sépare un espace de quelques centimètres, éventuellement fermé par une troisième pierre posée derrière les deux autres. C'est dans cet espace que l'on dispose le feu autour duquel s'assemble la famille nomade ; c'est aussi sur ce feu que sont cuits les repas.

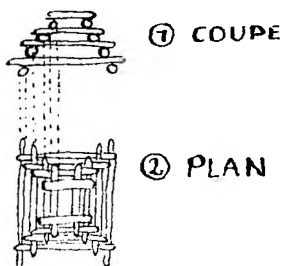
Dans les chambres carrées ou rectangulaires, l'emplacement du foyer est la petite dépression que nous avons décrite ; celle-ci comporte un intérêt technique puisque les marmites ou le plat sur lequel on cuit le pain sont posés à cheval sur les bords. Ce n'est que si l'emplacement est trop large pour cet usage, que les pierres réapparaissent à l'intérieur du foyer ; à un stade plus avancé, elles sont remplacées par un trépieds métallique qui sert de support aux récipients ménagers pendant la cuisson.

FOYER DE CAMPAGNE



- (1) Dans le dialecte de mokri.
 (2) Dans le dialecte de Kermanschah.
 (3) Et ceci résulte de ce que nous avons observé dans tout le Kurdistan, tant parmi les tribus nomades que chez les sédentaires des villes et des villages.

Que ce soit en plein air ou dans la dépression centrale à l'intérieur de l'habitation, on arrange parfois les morceaux de bois de manière à édifier un petit trône à degrés. Pour cela, on les superpose par paires inversées et rapprochées du centre à chaque étage. Cette disposition du bois permet d'obtenir rapidement un vif brasier et elle correspondrait surtout au rite mazdéen de préparation du feu *bahrām*. Celui-ci est pourvu d'une *mācī*, trône fait de six pièces de bois de santal superposées de la même façon (cf. Darmesteter, *Zend-Avesta*, ed. cit. t. I, p. LX).



ARRANGEMENT DES FAGOTS
POUR LE FEU, A L'INTÉRIEUR
DES MAISONS OU DEHORS

Dans les villes, des travaux de maçonnerie ont perfectionné cette installation par l'aménagement d'une cheminée creusée dans le mur qui conduit la fumée vers le toit. Dans les cuisines bourgeoises et les villes, plusieurs feux sont même bâtis côte à côte, permettant de poser en même temps cinq à six marmites les jours où l'on reçoit un grand nombre d'invités.

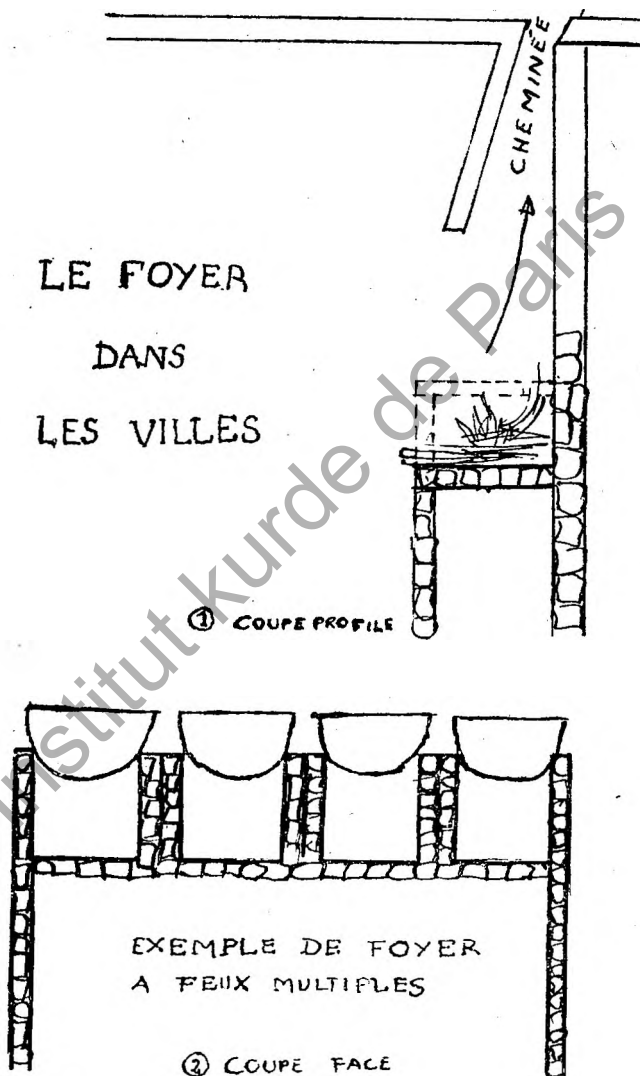
Bien entendu, dans ces diverses dispositions du feu, le plan originel est apparent par l'uniformité des éléments constructifs et participe d'une manière générale au caractère universel de ces assemblages (Voir p. 84: «Le foyer dans les villes»).

III. — KORSI.

Un nouveau progrès en vue d'une meilleure concentration de la chaleur apparaît dans tout l'Iran, et par conséquent en Kurdistan, au moment de l'hiver, par l'aménagement du *korsi*. Il consiste en un travail de menuiserie fait de petites lattes de bois réunies en une large planche carrée ou rectangulaire posée sur quatre pieds courts assemblés par des traverses, le tout ayant l'allure d'une table basse.

Le *korsi* est conçu de telle façon qu'il s'encastre exactement dans la dépression pratiquée au centre de la pièce ne dépassant pas 5 à 10 cm, au milieu de laquelle est la seconde dépression plus petite où brûle un feu doux de braises.

Quand ses moyens le lui permettent, la famille allume le feu dans un « vase à feu », placé sous un large plateau de cuivre de forme ronde enserré ou simplement posé à l'intérieur de la dépression. Lorsque le « vase à feu » est tout-à-fait rempli de braises ou bien trop haut pour qu'un trépied puisse être installé sur le feu ; le *korsi* est pourvu d'une petite crémaillère qui permet de suspendre une petite marmite juste au-dessus du feu.

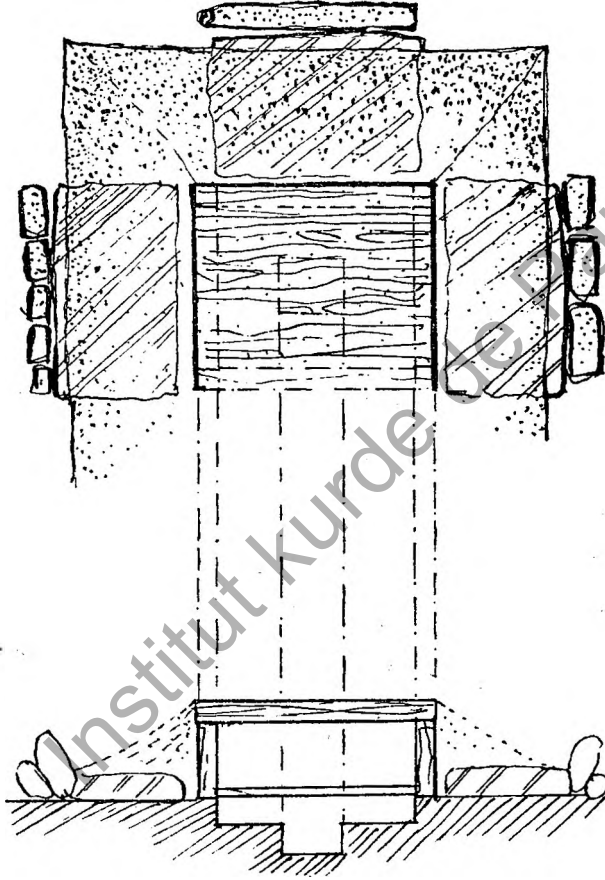


Une immense couverture matelassée est étalée et retombe largement tout autour, retenant la chaleur et masquant la charpente. Une rangée de matelas et de coussins est disposée des quatre côtés sur le sol recouvert de tapis ou de feutre, et les membres de la famille s'y installent,




LE KORSI

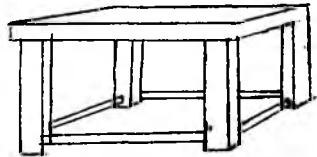
TEL QU'ON L'UTILISE DANS
LES DEMEURES POUR SE
CHAUFFER

① PLAN



② COUPE

-  COUSSINS
à GRANDE COUVERTURE
-  MATELAS
-  BOIS DU
KORSI



③ VUE EN PERSPECTIVE

les pieds allongés sous le *korsî*, la couverture ramenée jusqu'à la taille, bénéficiant ainsi du maximum de chaleur.

L'origine du *korsî* est bourgeoise, mais son usage s'est répandu, surtout dans les régions les plus froides et particulièrement dans les villes, où les loisirs sont plus nombreux. Les familles peuvent ainsi se reposer et même dormir dans une chaude atmosphère ; mais toutes n'en possèdent pas.

IV. — PERMANENCE DU FEU : CONTINUITÉ DE LA FAMILLE.

Que le feu soit découvert, ou aménagé de manière à concentrer et économiser la chaleur, il s'agit toujours d'une réunion autour du feu familial qui ne revêt plus cependant un aspect religieux.

Toutefois, les réminiscences du respect sacré du feu et du foyer, qui symbolise toujours le bonheur et la continuité de la famille, se manifestent dans la crainte qu'on éprouve à éteindre le feu, surtout avec de l'eau qui détruit la chaleur et refroidit le foyer. Mais on étouffe le feu en le recouvrant de cendres, élément le plus proche de lui, ou bien on le met à l'abri de l'air sous un couvercle de métal.

De même que le feu était continuellement entretenu dans les temples anciens, le feu de la famille n'est en général pas complètement éteint. La chaleur y est conservée et protégée par les cendres, une petite braise y demeurant encore cachée, même lorsqu'on n'a plus besoin du feu.

Quoique, par suite de la modernisation, l'utilisation de l'électricité tende de jour en jour à remplacer les lampes à pétrole (qui elles-mêmes avaient succédé aux lampes à huile), celles-ci subsistent encore dans de nombreuses demeures des villes et dans tous les villages. D'habitude, on ne souffle pas la flamme de ces lampes pour les éteindre, mais on en abaisse la mèche. Le plus souvent, on laisse les lampes en veilleuse jusqu'à ce que la lumière du soleil réapparaisse, surtout dans la nuit du jeudi au vendredi, la veille d'un mariage, d'une fête religieuse, ou du nouvel an iranien, célébré le 21 mars.

De même, la lampe reste allumée dans la chambre lors de la maladie ou du décès d'un membre de la famille, symbole de la permanence du foyer.

Selon ce que des vieillards nous ont raconté, au Kurdistan (dans les régions de Sanandadj et Kermanschah), on aurait eu coutume, il y a un siècle encore, d'allumer des feux sur la terrasse de la demeure d'un malade pour avertir les voisins et les inciter à la prière. Ce rite aujourd'hui disparu était surtout en usage à l'époque des Safavides, et cela nous rappelle ce que mentionne à ce sujet Jean-Baptiste Tavernier dans son « Voyage en Perse » (Paris, nouvelle édition 1930, p. 290).

Nombreux sont les souvenirs de ce respect du feu ; la fête du « der-

nier mercredi de l'année iranienne » célébrée dans le Kurdistan en est le meilleur exemple.

Dans le pays de Zarathushtra, le feu représente le dieu du Bien et de la Vérité dont il est le reflet terrestre. Il est aussi le centre du foyer et c'est une marque de noblesse et d'hospitalité que de garder un feu allumé.

Le père laisse derrière lui un héritier pour que son foyer soit perpétué. D'un homme qui n'a pas eu d'enfant, on dit que « son foyer est éteint (*wodjākh-kōr*) ». Un enfant indigne et incapable de rien ajouter à l'honneur de sa famille et d'assurer son bonheur « étouffe le feu familial ».

La flamme du foyer représente donc bien la continuité de la famille.

V. — POUVOIR MAGIQUE DES CENDRES : WODJĀKH OU (ODJĀKH) ET DOMAINE FAMILIAL

Une autre marque de la sacralité du foyer, qui n'a pas encore disparu, est la croyance au pouvoir magico-religieux contenu dans les cendres de certains foyers des mystiques et des Ahl-e Haqq kurdes (certains *sayyed odjākh* kurdes). Celles-ci sont douées d'une vertu bénéfique : elles sont censées guérir plusieurs maladies, notamment les morsures de serpents et de scorpions, aussi les croyants cherchent-ils à s'en procurer.

Chez les mystiques kurdes de la province de Kermanschah, l'*odjākh*, foyer spirituel, joue un rôle encore plus éminent : le maître de ce foyer possède, aux yeux de ses adeptes, certains attributs divins ; en lui se manifeste une présence surnaturelle.

Dans le même sens est advenue une substitution du terme *odjākh* (mot d'origine turque et qui, dans la langue persane, se prononce *odjāq*) au mot persan *dūda* signifiant à la fois « famille, lignée » et « foyer ». Dans beaucoup d'ordres mystiques, et surtout chez les Khāksārī (ordre le plus proche des Ahl-e Haqq dont les idées et les doctrines sont empruntées aux Ahl-e Haqq), le *dūda*, outre son sens habituel, désigne aussi une sorte de poêle en maçonnerie, comportant une petite voûte. Il sert à réchauffer la chambre et à cuire les repas auxquels tous participent. Les adeptes de ce rite forment une famille spirituelle et ce foyer sacré est le symbole de sa vitalité et de sa continuité.

Il est un autre terme spécifique de la désignation de « la famille » employé également chez les kurdes, à savoir le *dūdman*, de même origine que *dūda*. Les mots *dūda* (en pahlavi : *dūtak*) et *dūdman* dérivent étymologiquement de *dūd*, fumée, auxquels le suffixe *-ak > a* et le terme

(1) L'usage du mot est très fréquent dans le *Mātīgān i hazār dātistān* pahlavi ; voir, par exemple, le titre du ch. 12 (éd. Bulsara, Bombay 1937 ; éd. Modi, Bombay 1901, pp. 15-16.).

mān ajoutent l'idée d'emplacement où se dégage la fumée et par extension de « foyer » et de « famille ».

C'est sans aucun doute le *dūd mān*, ou en tous cas un terme signifiant à la fois « foyer » et « famille », qui a été remplacé par celui d'*odjāq* à la suite des invasions turques qui se sont succédé en Iran du VI^e au IX^e siècle de l'hégire. Ce terme d'origine turque fut aisément assimilé par la langue persane et surtout par les dialectes kurdes, parce qu'il correspondait à une notion qui y était déjà profondément ancrée.

Citons par exemple l'ouvrage de *Sharaf-nāma* (1) sur l'histoire kurde (écrit en 1005 H. = 1596) qui désigne par le mot *odjāq* ou *odjāq-e qadīmī* (ancien foyer) le foyer héréditaire et le domaine resté en la possession d'une famille et habité par elle de génération en génération depuis une époque ancienne.

Sauf dans les périodes de troubles, et en dehors des cas de nomination discrétionnaire, les rois choisissaient leurs vassaux parmi les membres de ces familles possédantes et les mettaient à la tête des tribus vivant sur leur territoire. Celui-ci leur était concédé à titre de « foyer familial », selon une règle du droit coutumier toujours respecté dans ces régions.

Bien entendu, la notion d'*odjāq* est prise ici dans une acception plus large, et ce foyer familial englobe alors toute une région.

L'auteur de *Sharaf-nāma* rapporte que les émirs kurdes Domboli descendent d'un arabe de Shām (Syrie), et, selon une autre version, d'un homme connu sous le nom de Isā habitant le Djazira 'Omariya. Les rois auraient donné la région de Sakman-ābād de Kūhy (dépendante de l'Azerbaïdjan) aux enfants de cet homme à titre de « foyer » (*be-tarīq-e odjāqlaq*) p. 399, cf. aussi p. 403-404).

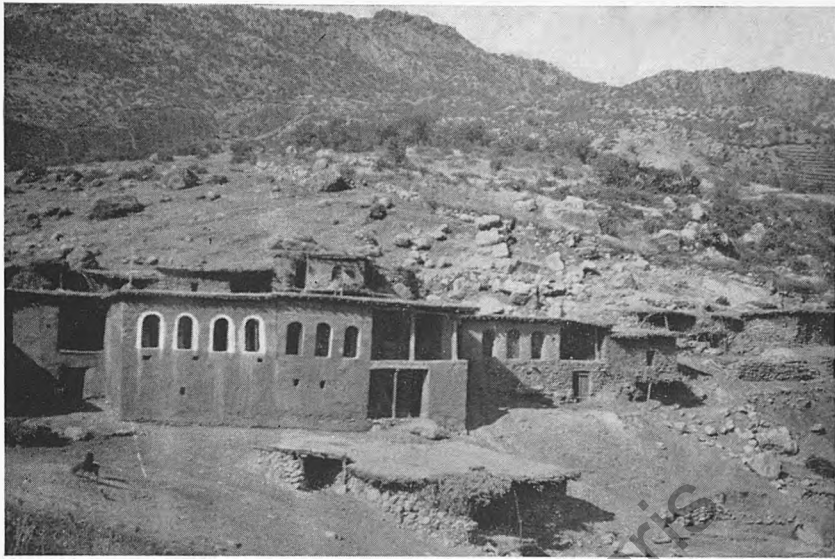
Il écrit ailleurs : « Au moment de la rédaction de cet ouvrage, je n'ai rencontré personne qui puisse me renseigner au sujet des émirs kurdes de Māhīdasht. Mais selon les « on-dit », leurs « anciens foyers familiaux » (*odājīq-e qadīmī*) étaient les districts de Mahīdasht et de Tilāwar, où la plupart des nomades et des troupeaux leur appartenaient » (p. 412).

Sous ces multiples formes, c'est donc toujours la même croyance à la sacralité du foyer familial qui caractérise ces populations, de l'établissement du feu à l'élaboration progressive d'un droit coutumier qui fait du foyer une base de division territoriale.

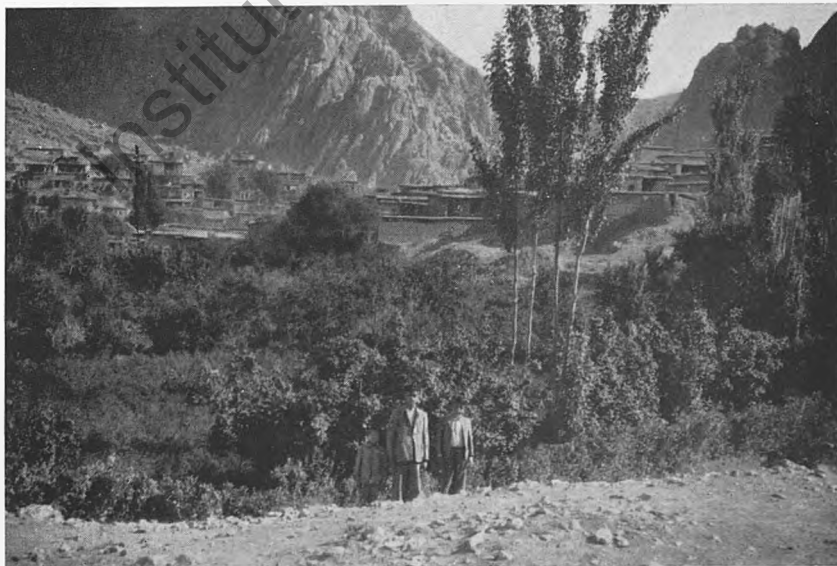
VI. — SÉDENTARISME

A l'origine, la grande majorité des kurdes menait une vie nomade. Puis, progressivement, une révolution s'est produite en faveur du séden-

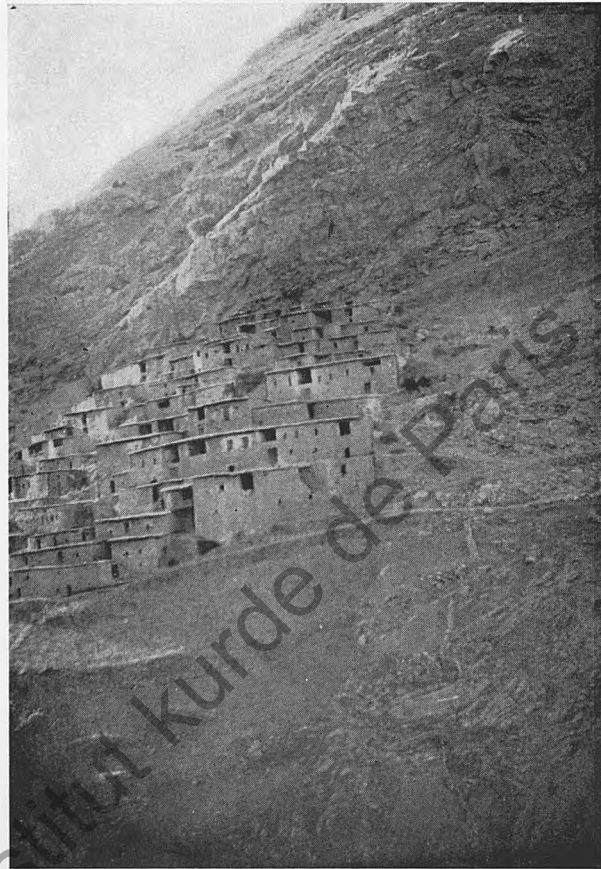
(1) *Sharaf-nāma* de Sharaf-khan Bidlisi. Éd. Faradjullah Dhaki. Égypte.



Partie du village de Rezāb à Awramān. Noter, à droite, les restes des maisons en pierres, le grand bâtiment intact à gauche de la photographie, percé de sept ouvertures, sert de hamman. Au centre, entre ce local et les ruines, maison d'habitation ; on aperçoit la porte de l'étable au rez-de-chaussée. A l'arrière-plan, ruines d'autres maisons.



Vue d'un quartier ancien de la ville de Kerend.



Village de Shar-e Hawraman,
centre de la région d'Awraman Takht.
Construction typique de maisons superposées
sur le flanc de la montagne.

tarisme, accélérée depuis un demi-siècle par suite de la mise en œuvre d'un programme de réformes sociales et d'une politique de concentration intervenue dans tous les territoires où vivent des Kurdes. De grandes agglomérations se sont formées récemment, et aujourd'hui les villages et les bourgades rassemblent une grande partie de la population.

Toutefois, ce mouvement était continu ; les facteurs en étaient d'abord d'ordre économique : la vie sédentaire attirant de plus en plus les membres des tribus par les commodités nouvelles qu'elle offrait.

Les gouvernements eux-mêmes s'étaient efforcés de fixer les tribus nomades en les obligeant à construire des habitations sédentaires ou en les transplantant dans d'autres régions du pays sous divers prétextes politiques. Il s'ensuivait souvent des conditions défavorables au pâturage des troupeaux, climats peu propices, pâtures trop exigües, et les tribus s'orientaient vers des activités plus facilement compatibles avec la vie sédentaire. Le nomade, après avoir résisté et tenté d'échapper à ces nouvelles conditions de vie qui lui étaient imposées, finissait par s'adapter au sédentarisme.

Ces deux formes d'activité tournées l'une vers l'élevage, l'autre vers la culture, sont complémentaires et toutes deux nécessaires à la vie économique du pays. Pourtant, leurs contacts incessants ont été empreints d'une certaine rivalité, comme en témoigne cette expression employée par les tribus kurdes des environs de Kermanschah : « *tchapaw-e Kord, gūran khway* », signifiant que les *gūrān* (sédentaires) mangent le butin amassé par les kurdes nomades, autrement dit, c'est le nomade qui travaille et le sédentaire en profite. Mais ce particularisme n'implique aucune hétérogénéité ethnique ; les *Gūrān* en ce sens sont, au même titre que les nomades, des Kurdes.

Sans entrer dans tous les détails (1) de ces modes de vie, nous nous bornerons ici à en étudier brièvement les plus caractéristiques, à savoir l'habitat.

VII. — HABITAT SÉDENTAIRE

Etant donné que nous étudions ici le foyer dans son sens permanent et son aspect architectural, c'est la demeure sédentaire qu'il convient d'étudier à présent, et non la tente qui est un habitat essentiellement nomade et dont nous parlons dans un autre travail.

Les habitations sont généralement construites de la façon suivante : sauf dans quelques rares plaines éloignées des carrières de pierres, où

(1) Nous allons publier une étude sur « La vie sociale et économique des Kurdes », dont ce sera l'objet.

les murs sont faits de briques de terre séchées au soleil et non passées au four, ce sont des blocs de pierres cimentés par de la boue qui constituent l'armature et les parois. Ces demeures sont alors appelées *sang-tchîn* « maisons de pierre » (1). On les recouvre généralement d'une couche de torchis, mélange de paille et de terre, surtout s'il s'agit de maisons construites en briques non cuites, lesquelles sont plus facilement altérables.

La charpente de la terrasse qui forme le toit est faite de troncs d'arbres rangés parallèlement à quelques centimètres les uns des autres, formant un *shnūt* (dial. de Sanandadj). Les *shnūt* des maisons riches, surtout dans les villes, sont plus travaillés : des lattes de bois relient les troncs parallèles de manière à faire du plafond des chambres un quadrillage élégant. Sur ce treillis, on entasse des roseaux ou divers branchages et une légère couche de torchis, *bān-anaw*, recouvre le tout ; celle-ci est renouvelée environ tous les deux ans ; de plus, quelques heures après chaque pluie, le *bān-glān* (en persan *bām-ghaltak*) est passé soigneusement et à plusieurs reprises sur le toit. Il s'agit d'un lourd cylindre de pierre, aux deux extrémités duquel sont articulés de manière très souple deux manches en bois retenus par une traverse. Cette opération a pour but de tasser la couche de torchis et d'éviter que les infiltrations d'eau de pluie ne fissurent la toiture, — aussi, lorsque celle-ci est trop détrempée, on rajoute un peu de paille ou de cendres avant de passer le *bān-glān* afin de lui redonner de la fermeté. Pour plus de commodité, le *bān-glān* reste à demeure sur le toit.

Dans certaines régions (par ex. à Bāna), un agencement particulier du toit évite les gouttières : la terrasse déborde légèrement tout autour de la maison et cet avancement, *pāsārī*, préserve les murs de l'humidité, l'eau de pluie s'écoulant à une certaine distance.

Mais généralement, c'est le *naw-dān* (persan *nāv-dān*), demi-cylindre de bois creusé dont l'extrémité forme un bec, qui est utilisé. Afin que l'eau de pluie s'écoule facilement dans cette gouttière qui est droite, et s'avance à peu près à un mètre du toit, celui-ci est légèrement incliné. Aujourd'hui, le *naw-dān* peut être remplacé par une gouttière métallique et, surtout dans les villes, par des chantepleures fixées le long du mur à la base du toit.

Les quatre murs reposent sur des soubassements d'une épaisseur d'un mètre environ, variant pourtant avec le degré de résistance du terrain. Ces soubassements, en kurde *bonawa* (*bon* en persan) consistent en un amalgame de pierres ou de briques cuites retenues par de la boue

(1) Henry Binder, *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse* (Paris 1887, p. 104 et 111) donne un rapide aperçu des maisons qu'il a entrevues. Il s'agit de simples notes touristiques d'un voyageur qui n'a fait que passer, mais, dans l'ensemble, le récit est pittoresque.

mêlée à de la chaux vive. Mais seules les demeures bourgeoises des villes et des campagnes, et parfois celles des chefs de villages, ont de tels fondements. Il n'en est pas de même de celles des paysans, tant parce que la fourniture des matériaux de construction était généralement à la discrétion du propriétaire, que parce que le système de propriété ne leur permettait pas de considérer leur maison comme une demeure durable, mais seulement comme un abri provisoire. Même si le paysan fournissait lui-même la totalité des matériaux de construction et que, par suite, sa maison lui appartenait, la terre sur laquelle elle était placée n'entrait pas en sa propriété; et dès qu'il était renvoyé du village, il perdait tous ses droits. Les paysans se contentaient alors d'une préparation rudimentaire du sol qui tenait lieu de soubassement.

Quoique nous ayons retrouvé les restes de maisons orientées vers le levant et que certaines le soient encore aujourd'hui, la plupart des maisons sont tournées vers le sud, en direction de la Mecque, semble-t-il, à cause de l'islamisation de la population. Mais il nous paraît plus exact de penser, à partir des observations que nous avons faites dans plusieurs régions, que cette orientation a été déterminée plutôt par des conditions climatiques et de relief. En effet, c'est le plus souvent dans les régions chaudes que les maisons tournent le dos au soleil et donnent sur les montagnes. Même si les habitations bourgeoises ne sont pas orientées vers l'Est, leur construction est parfois complétée par un sous-sol dont l'une des raisons d'être est d'abriter de la chaleur.

Dans la plupart des villages des régions d'élevage, l'étable ou l'écurie est attenante à la maison, soit dans les pièces à côté, soit pour les plus riches au rez-de-chaussée, et le seul étage au-dessus est habité par le paysan.

Dans les régions très montagneuses, comme Awrāmān, et la ville de Kerend, les maisons sont construites sur les versants des montagnes. Elles sont superposées, l'une sur l'autre, de telle façon que souvent le toit d'une maison plus basse sert de terrasse à la maison qui se trouve au-dessus, et le village ressemble tout entier à un seul bâtiment de plusieurs étages. C'est un type de maison qui tend à disparaître (voir les figures, ces photographies ont été prises en 1941).

Nous avons donné plus haut le plan-type d'une habitation archaïque; ce plan toutefois subit certaines modifications en fonction des vicissitudes de la vie de famille et des influences de l'architecture post-islamique de l'Iran au cours des siècles. De plus, outre la contagion de la construction moderne, l'habitation de la ville a toujours servi de modèle à celle de la campagne. Mais on remarque une tendance constante à un retour vers les formes les plus simples et donc les cadres archaïques.

Evidemment, il n'en est pas de même des constructions d'Etat, le plus souvent uniformes, qui n'ont pas toujours été adaptées au mode

de vie traditionnel. Les constructions que le gouvernement entreprit entre les deux guerres mondiales dans sa tentative de fixation de certaines tribus nomades kurdes en sont un exemple. Dès que la seconde guerre mondiale éclata, les bouleversements qui secouèrent le pays se répercutèrent dans un retour au nomadisme traditionnel et la destruction des constructions d'Etat. Celles-ci, parce qu'elles ne correspondaient pas tout à fait aux besoins des tribus, tant dans leur plan que par l'insuffisance des pâturages qui les entouraient, furent abandonnées dès que l'occasion s'en présenta.

Il est vraisemblable qu'aussi longtemps que leurs conditions de vie ne se seront pas sensiblement améliorées, les populations nomades s'en tiendront à des constructions rudimentaires. A moins que les constructions d'Etat ne s'adaptent aux traits essentiels de la vie nomade.

Outre une chambre d'habitation, la demeure de la famille riche de la campagne comprend une cour et plusieurs dépendances, lui permettant d'abriter bétail, volailles et provisions.

L'abreuvoir rappelant le *naw-dān* est creusé dans un tronc de deux ou trois mètres de long, selon l'importance du cheptel. Il est posé sur un tréteau, de sorte que les animaux se rangent de part et d'autre pour y boire. Le fourrage est présenté aux animaux dans un petit bassin de terre peu profond mais légèrement surélevé, le plus souvent en forme de coque ronde.

VIII. — MILIEU FAMILIAL

La terminologie employée pour désigner la maison présente une importance ethnique incontestable par l'enseignement qu'elle nous apporte sur la famille elle-même.

Le terme *māl* (avec *l* palatal) désigne de façon générale la maison. Il semble d'origine arabe : il proviendrait du mot *māl*, en ayant les mêmes significations, telles que : « bien », « propriété » et « cheval ». Mais employé au sens de « lieu d'habitation » (chambre ou maison) propre à tous les dialectes kurdes (1), il n'a probablement plus aucun rapport avec le mot arabe et se rapproche du *mān* iranien et de ses dérivés ; une palatalisation se serait produite à partir de la nasale et ces deux vocables seraient de même origine. Cette hypothèse semble corroborée par l'observation de A. Chodzko *Etudes philologiques sur la langue Kurde, dialecte de Solémanié*. J. A. avril-mai 1857, p.p 297-

(1) Cf. les vers 71.245,368 de notre (*Kurdish Songs Gūrānī Yā Tarānahā-ye Kordi*), Téhéran, 1951.

356) qui a enregistré constamment le mot prononcé aujourd'hui *māl* sous la forme *mār* dans le dialecte kurde soléimānié. Je suis d'accord avec Monsieur D. N. Mackenzie (*Kendish dialect studies. I.* London, 1961, cf. p. XIX) qui pense que cette prononciation représente, non une variante phonétique de base, mais une altération « aristocratique » — plutôt emphatique, croyons-nous — due à l'informateur de Chodzko et qui s'est glissée dans ses études préliminaires. D'autre part, la prononciation de *māl* étant fortement 'palatalisée, il est possible que Chodzko ait cru devoir la rendre par *r* comme étant la prononciation la plus approchée.

Nous connaissons d'ailleurs d'autres exemples du passage de *l* et *r* à *n*. Il ne serait donc pas impossible que le mot *māl* provienne de *mān*.

C'est ce même terme qui, dans certains noms composés, montre une fois encore l'extension de la notion de foyer à celle de famille. *benā-māl* et *gawra-māl* expriment tous deux la famille noble, le premier avec une nuance de lignée, l'autre avec une nuance de grandeur.

Dans le dialecte de Kermanschah, un autre terme, celui de *khānek* est utilisé notamment dans l'expression *bān-e khānek*, c'est-à-dire « terrasse de la chambre »; *-khānek* a la même origine que le mot persan *khāna* (chambre, maison). Toutefois, même dans le dialecte de Kermanschah, le terme de *māl* l'emporte dans la désignation de la maison. La forme Gouranie et usuelle du *khāna* persan — prononcé aujourd'hui *khanē* dans le persan parlé — est *yāna*.

On attribue à la famille, composée du père, de la mère et des enfants, le terme de *khānawār*, « ensemble des habitants d'une même maison ». C'est le nombre de *khānawār*, nomades ou sédentaires, rassemblés sur un territoire qui déterminait la part de celui-ci dans les contributions fiscales et le recrutement de l'armée qui servait de base aux recensements. Ainsi nous avons pu établir dans notre livre sur *Les tribus kurdes* dont une partie a été publiée en 1954 à Téhéran (en langue persane) (1), le chiffre de la population des différentes tribus d'après le nombre de soldats qu'elle fournissait au gouvernement central.

Les termes de *māl*, *yāna* et même de *khāna* (persan), serviront aussi à nommer la tente des nomades en tant que « lieu d'habitation ».

Quant à celui de *rasha-māl* ou *sīa-māl* (*sīāh-tchāder* en persan) (=tente noire) faite de poils de chèvre, commun à tous les dialectes kurdes, il est entendu dans toutes les régions habitées par les Kurdes.

Il en est de même de *khāna*, dans l'expression persane *pīsh-khāna* désignant — surtout dans les contes — les tentes de l'intendance qui précédaient une armée ou formaient la suite d'un roi. Dans cette expres-

(1) *Ashāyer-e Kord*, T. 1 : *Il-e Sandjābi* (géographie, histoire et Clans). Téhéran. 2^e éd.

sion, *khāna* a bien le sens de tente ; quoique le mot soit persan, on retrouve cette même expression de *pish-khāna* dans les contes kurdes.

Khāna et *māl* sont aussi employés au sens de *khānawār*, membres de la famille habitant sous un même toit, tant dans la langue paysanne que dans les ouvrages de littérature.

La composition d'un *khānawār*, ou *māl*, c'est-à-dire les habitants d'une *khāna*, varie de 5 à 10 membres ou même plus. Aujourd'hui, le *khānawār* kurde (surtout à la campagne et chez les nomades) comprend en moyenne davantage de membres que celui des autres régions de l'Iran. La famille de Lohonī (en Awrāmān de Lohon) par exemple, rassemble sous un même toit environ 30 fils d'un même père, Dja'far Soltān — et nous avons connu quelques uns d'entre eux — sans compter les femmes et les petits enfants dont le nombre dépassait certainement la centaine.

Tant dans les milieux bourgeois que dans les milieux populaires, la famille de la campagne rassemble sous le même toit le père, la mère, tous les frères et sœurs, et même du vivant du père les fils mariés et les brus.

Le patrimoine de la famille étant en principe inaliénable, cette cohabitation continue à la mort du père, sauf si une mésentente ou un trop grand développement de la famille obligent à un partage. Dans cette cohabitation, la famille constitue un tout : l'unité du patrimoine a pour conséquence un seul budget ; dans sa mise en valeur une division du travail s'effectue naturellement et la vie quotidienne s'organise autour de la mère et surtout du frère aîné.

La maison paternelle en tant qu'entité morale, *bāwān*, garde pour tous ses membres un caractère sacré, surtout pour les filles qui l'ont quittée en se mariant. C'est de ce foyer que celles-ci tirent leur rang social. Elles s'y rattachent en outre par des liens affectifs très étroits, et aux différentes fêtes de l'année elles continuent à recevoir de leur « maison » présents et marques d'affection.

Le *bāwān* est de plus pour elles un grand réconfort moral, car elles sont assurées de ne pas se trouver isolées et sans défense si un malheur quelconque les atteignait.

En effet, l'honneur de la famille exige que l'on assure la subsistance de tous et d'abord de ceux qui pourraient tomber dans la misère.

Des éléments du folklore poétique kurde que nous avons recueillis illustrent encore cet attachement à la maison paternelle, qui tire son origine de la famille patriarcale kurde.

En voici quelques exemples :

« Heureuse la jeune fille qui peut retourner
à la maison paternelle.
Un frère la prend par la main,
Une belle-sœur par la robe ».

« La jeune fille qui possède une famille
Va le regard fier,
Mais pour celle qui n'en a pas
Mieux vaut mourir ».

« Heureuse la jeune fille qui peut retourner
à la maison paternelle.
Privée d'un tel refuge,
Elle se tourne vers le désert » (1).

(1) Cf. également vers 130 des *Kurdish songs*, *op. cit.*

N=289
L 39

Institut kurde de Paris



INSTITUT KURDE DE PARIS
ENTRÉE N° 289

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris